

1 parrainage =
1 mois de forfait
remboursé pour le
parrain ET pour le
filleul.

Client RED de sfr.fr ?
Jusqu'à 3 mois de forfait RED de sfr.fr
remboursés en parrainant vos proches

CONDITIONS DE L'OFFRE :

➤ Valable du 04/06/2013 au 26/08/2013 inclus

➤ Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine réservée aux particuliers pour toute souscription par le filleul d'un forfait RED de SFR. Les auto-parrainages (même numéro de ligne SFR) ne sont pas éligibles à cette offre.

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT :

1 Remplissez les coordonnées du PARRAIN ci-dessous

Indiquez
vos numéros
de ligne RED

N° de ligne RED
 Civilité M. Mme Melle
 Nom
 Prénom
 Adresse
 Code Postal
 Ville

Remplissez les coordonnées du FILLEUL ci-dessous

N° de ligne RED
 Civilité M. Mme Melle
 Nom
 Prénom
 Adresse
 Code Postal
 Ville

**Votre dossier ne sera pas pris en compte,
sans la totalité des pièces demandées**

2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :

Avez-vous pensé à
toutes vos pièces
justificatives ?

- ▶ La photocopie d'une facture RED du parrain, datant de moins de 3 mois
- ▶ Les RIB / RIP ou RICE du parrain et du filleul, pour un remboursement par virement bancaire

3 Envoyez le tout au plus tard dans les 8 semaines suivant l'acte de souscription ACCOMPAGNE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pensez à
respecter la date
limite d'envoi

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR SFR N° 16164 TSA 70036
78082 YVELINES CEDEX 9**

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur www.sfr.fr,
rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56
(0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

4 Vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 8 SEMAINES à compter de la date de réception de votre participation conforme. Un SMS de confirmation vous sera adressé.

Si vous ne souhaitez pas recevoir la confirmation de l'ordre de virement de votre remboursement par Texto sur le n° d'appel indiqué ci-dessus, cochez ici

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 04/06/13 au 26/08/13, réservée aux particuliers pour toute souscription par le filleul d'un forfait RED de sfr.fr.
 Filleul : Nouveau client d'un forfait RED de sfr.fr n'ayant pas résilié d'offres SFR au cours des 3 derniers mois, sous réserve que la ligne soit toujours active à la date d'examen du dossier.
 Parrain : Client d'un forfait RED 100 Minutes, SMS, 2H + SMS bloqué, 2H + SMS, 24H/24, 24H/24 1Go ou 3Go de SFR, sous réserve que la ligne soit toujours active à la date de l'examen du dossier.
 Pour déclarer le parrainage, le coupon et les pièces justificatives doivent être envoyés dans les 8 semaines après l'activation de la ligne du filleul. A défaut, le parrainage ne sera pas validé. 3 parrainages par parrain et par an maximum. Le montant du remboursement varie selon l'offre souscrite par le filleul et l'offre détenue par le parrain. Les montants seront remboursés par virement bancaire, dans les 8 semaines suivant la réception du coupon et des pièces justificatives. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 26/11/13. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent coupon de remboursement, une fois validé vaudra remise de 4,99€ TTC (soit 4,01€ HT et 0,98€ de TVA à 19,6%) pour le forfait RED 100 minutes, RED SMS, RED 2H+SMS, de 5,99€ TTC (soit 5,00€ HT et 0,99€ de TVA à 19,6%) pour le forfait RED 2H + SMS bloqué, de 11,99€ (soit 10,04€ HT et 1,96€ de TVA à 19,6%) pour le forfait RED 24H/24, de 19,90€ (soit 16€ HT et 3,90€ de TVA à 19,6%) pour le forfait RED 24H/24 1Go et de 19,99€ (soit 16,07€ HT et 3,92€ de TVA à 19,6%) pour le forfait RED 3Go, des frais liés à l'abonnement par la société SFR - 1, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisés par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés mobiles ou si vous n'êtes pas encore client SFR: «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9